



## Carte de résidence pour parents âgés vivant au pays

Par **Mohammed 1963**, le **16/07/2022** à **20:33**

Bonjour,

Nos parents sont vieillissants, 83 et 78 ans et vivent seuls en Algérie.

Ce sont d'anciens résidents en France, répartis au pays en 1982.

Nous sommes 6 frères français vivant tous en France.

Quelle serait la possibilité de les faire venir en France ?

Ils ont une petite retraite, de l'ordre de 450 euros mensuel environ.

Ils ne sont pas à notre charge financièrement en Algérie.

Nous souhaitons les avoir près de nous pour des raisons de proximité vu leur âge, mais aussi pour leurs petits enfants.

Ils ont aussi une couverture sociale, une carte vitale.

Nous subviendrions à leur besoins bien évidemment.

L'un d'entre nous est propriétaire à Stains 93 d'un grand logement vide refait entièrement récemment, pour leur hébergement.

Merci de votre retour.

Bien cordialement

Par **Marck\_ESP**, le **16/07/2022** à **21:21**

Bonjour

Je vous conseille de vous adresser à l'offi...

<https://www.ofii.fr/procedure/regroupement-familial/>